



## Investigations et actions correctives dans l'ordre chronologique

Thématique	Items check-list	Argumentaires	Qui ?
<b>1</b>  <b>Actions immédiates</b>	<input type="checkbox"/> Analyser le <b>risque patient/résident</b> En fonction du risque : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> arrêter l'utilisation de l'eau au(x) point(s) concerné(s)</li> <li><input type="checkbox"/> envisager la filtration temporaire de(s) point(s) concerné(s)</li> </ul>	L'analyse du risque patient prend en compte 3 composantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le micro-organisme en cause</li> <li>- L'état immunitaire et les comorbidités des patients/résidents exposés</li> <li>- L'usage de l'eau : lavage de plaie, utilisation d'eau du robinet pour certains soins, bains à remous...</li> </ul>	EOH/EMH
	<input type="checkbox"/> Filtrer le(s) point(s) d'eau concerné(s) <b>si besoin</b> Si des filtres sont mis en place : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Utilisation temporaire</li> <li><input type="checkbox"/> Désinfection extérieure quotidienne du filtre</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôle de conformité (traçabilité, durée, absence de fuite)</li> </ul>	La filtration d'un point d'eau doit être temporaire, le temps de la résolution de la contamination. Le filtre retient les micro-organismes présents dans le réseau de façon à distribuer de l'eau bactériologiquement propre en sortie de robinet/douche. Archiver les traçabilités (date de pose, date de retrait, numéro de série du filtre...) dans le carnet sanitaire.	Direction des achats EOH/EMH Services techniques et/ou services de soins
	<input type="checkbox"/> Purger quotidiennement les points d'eau non conformes (si filtrés, retirer le filtre)	Cela permet la bonne circulation de l'eau dans l'ensemble du réseau et l'élimination physique de la contamination. Si le point d'eau est filtré, la purge se fait après le retrait du filtre et avant nettoyage et désinfection du point d'eau. Le filtre protège les utilisateurs mais pas le réseau.	A définir
<b>2</b>  <b>Visite de terrain</b>	<input type="checkbox"/> Réaliser une visite de terrain pour observer les points d'eau concernés <input type="checkbox"/> Chercher la présence de tartre/fuite au niveau des points d'eau: <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> présence de tartre : vérifier le bionettoyage et sa traçabilité</li> <li><input type="checkbox"/> présence de fuite : réparer ou remplacer le robinet, le pommeau, ou le flexible</li> </ul> <input type="checkbox"/> Vérifier la fréquence d'utilisation et l'utilité du point d'eau	Si le tartre est présent, envisager une augmentation des fréquences de bionettoyage (fréquence conseillée : quotidienne) et vérifier le type de produit utilisé (produit conseillé : détartrant ou détartrant désinfectant) Si le robinet fuit : risque de stagnation d'eau, apparition de calcaire et prolifération bactérienne. Le réparer ou le remplacer. Si le point d'eau est peu ou pas utilisé, privilégier le retrait ou la mise hors eau (évite les purges et les bionettoyages quotidiens peu éco responsables)	Services techniques EOH/EMH Encadrement du service

<p style="text-align: center; font-size: 2em; color: #000080;">3</p> <p style="text-align: center;"><b>Maintenance et prélèvements</b></p>	<input type="checkbox"/> Vérifier la réalisation récente (moins de 6 ans) d'une analyse de risques des réseaux d'eau <input type="checkbox"/> Vérifier la réalisation de la mise en conformité des points à risque repérés dans l'analyse	L'analyse de risques des réseaux d'eau est obligatoire depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023. <a href="#">[Arrêté]</a> Il convient de s'assurer que les actions correctives ont été mises en place suite à cette analyse.	Direction Services techniques
	<input type="checkbox"/> Rechercher la présence de bras morts et points d'eau non utilisés	Faire retirer les bras morts et les points d'eau non utilisés (ou faire couper l'alimentation en eau)	Services techniques
	<input type="checkbox"/> Vérifier la présence du carnet sanitaire et du respect des fréquences de maintenance	<a href="#">Code de la santé publique (art. R. 1321-23)</a> Une maintenance non effectuée peut être source d'une contamination du réseau (détartrage et désinfection annuelle des adoucisseurs et des ballons de stockage par exemple)	Direction Services techniques
	<input type="checkbox"/> Vérifier les résultats des prélèvements antérieurs	Identifier sur le plan du bâtiment les points d'eau non conformes	EOH/EMH
	<input type="checkbox"/> Vérifier le résultat du prélèvement de retour de boucle (légionelle) ou le résultat du dernier prélèvement d'eau à l'entrée de l'établissement (présence de coliformes ou de <i>P. aeruginosa</i> )	Permet de vérifier si seul le point d'eau non conforme est concerné ou si l'ensemble du réseau est contaminé. Si ces résultats de prélèvement ne sont pas disponibles, il faudra les réaliser lors du contrôle de suivi des actions correctives.	Direction Services techniques
<p style="text-align: center; font-size: 2em; color: #000080;">4</p> <p style="text-align: center;"><b>Contamination limitée</b></p>	<input type="checkbox"/> Démontez et désinfectez la robinetterie <input type="checkbox"/> Procédez au changement des éléments accessoires : brise jet, pommeau, flexible de douche <input type="checkbox"/> Procédez à des prélèvements de contrôle après mise en place des actions correctives en élargissant les prélèvements à d'autres points hors du plan d'échantillonnage	Ces étapes peuvent permettre de résoudre le problème en cas de contamination terminale (limitée au point d'eau). L'élargissement des prélèvements permet de s'assurer que la contamination est limitée au seul point d'eau incriminé (élargissement aux points d'eau adjacents si bouclage horizontal, ou étage N-1 et N+1 si bouclage vertical).	Services techniques Laboratoire agréé EOH/EMH
<p style="text-align: center; font-size: 2em; color: #000080;">5</p> <p style="text-align: center;"><b>Contamination de l'ensemble du réseau</b></p>	<input type="checkbox"/> Réaliser une cellule de crise réunissant l'ensemble des acteurs <input type="checkbox"/> Positionner sur le plan du ou des bâtiments, les points non conformes pour visualiser le degré de contamination du réseau <input type="checkbox"/> Désinfecter le réseau d'eau après mise en place de l'ensemble des actions correctives nécessaires <input type="checkbox"/> Réaliser des prélèvements de contrôle 24-48h après la désinfection puis dans le mois suivant	La cellule de crise permet d'échanger en équipe pluri-professionnelle et d'aborder l'ensemble des points importants et notamment certaines actions pouvant être onéreuses. Le positionnement sur plan permet de visualiser l'étendue de la contamination en fonction de l'architecture du réseau). Identifier également les arrivées, le bouclage et les retours d'eau. Les prélèvements immédiats permettent de s'assurer de la bonne efficacité de la désinfection. Le prélèvement à distance permet de s'assurer du maintien de la qualité d'eau sur l'ensemble du réseau.	Direction EOH/EMH Cadre(s) Services techniques Concepteur du réseau Laboratoire agréé
<p style="text-align: center; font-size: 2em; color: #000080;">6</p> <p style="text-align: center;"><b>Fin de l'alerte</b></p>	<input type="checkbox"/> Vérifier la conformité des résultats de prélèvements de contrôle <input type="checkbox"/> Retirer les filtres temporaires <input type="checkbox"/> Vérifier régulièrement le respect des <b>actions préventives</b> (cf. page suivante)	Il est important de mettre en place des actions préventives afin d'éviter toute contamination (cf. check list des actions préventives)	Cellule de crise et/ou cellule « eau »